



DOSSIER DE PRESSE

PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON

Les grands projets pour 2018

*Le Luberon, un territoire vivant et innovant,
à préserver et à partager !*

Parc naturel régional du Luberon

Contact presse : Solgne Louis

06 86 17 47 47 – solgne.louis@parcduluberon.fr

Maison du Parc

60 place Jean-Jaurès, 84400 Apt

www.parcduluberon.fr

Le Parc naturel régional est membre des réseaux :



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Le Parc naturel régional du Luberon est un territoire qui protège ses ressources, les cultive, les valorise et les renouvelle.

Depuis 1977, le Parc du Luberon met en œuvre une stratégie de développement territorial, de préservation des ressources et de valorisation des patrimoines dans des domaines variés : architecture, patrimoine bâti, occupation du sol, paysage, signalétique, restauration et entretien des cours d'eau, gestion des milieux naturels, éducation à l'environnement, économies d'énergie, déplacements doux, défense du foncier agricole, circuits courts agricoles, tourisme durable, sensibilisation au territoire, etc.

Dans tous ces domaines, le Parc a aussi pour mission d'initier et d'expérimenter des procédures nouvelles qui peuvent être reprises par d'autres territoires.

Il participe enfin à plusieurs réseaux qui lui permettent de valoriser ses réalisations et d'échanger aux niveaux national et international : réserves de biosphère, géoparcs mondiaux Unesco, réserves naturelles, Natura 2000 notamment.

Grâce aux interventions du Parc depuis plus de 40 ans aux côtés des communes, « Luberon » est aujourd'hui synonyme de qualité de la vie et de l'environnement.

Sommaire

Protéger les paysages, transmettre les patrimoines et gérer durablement les ressources naturelles	3
Développer et (a)ménager le territoire.....	6
Créer des synergies entre environnement de qualité et développement économique	9
Mobiliser les publics pour réussir un développement durable.....	13

Protéger les paysages, transmettre les patrimoines et gérer durablement les ressources naturelles

Objectif : conforter l'action du Parc du Luberon sur la connaissance, la gestion et la valorisation des ressources et patrimoines naturels et culturels

Le Parc naturel régional du Luberon a pour mission de protéger et gérer le patrimoine naturel, culturel et paysager de son territoire. Il s'attache à maintenir la diversité biologique remarquable de ses milieux ; à préserver et valoriser ses ressources naturelles, son patrimoine géologique, ses paysages ; à mettre en valeur et dynamiser son patrimoine culturel.
Zoom sur quelques actions menées en 2018...

PROTECTION D'ESPÈCES MENACÉES

Conservation du Vautour percnoptère

Le Vautour percnoptère est l'espèce animale la plus menacée du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve de biosphère Luberon-Lure. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, une vingtaine de couples seulement se reproduisent chaque année, dont 4 dans le Luberon.

En 2018, les parcs naturels régionaux lancent une action conjointe pour la sauvegarde de cette espèce, en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA et le Conservatoire d'espaces naturels PACA. Dans le Luberon, le Verdon, les Alpilles, le Ventoux et les Baronnies provençales, l'espèce fera l'objet pendant deux ans d'un suivi renforcé et d'opérations de sensibilisation (réalisation d'une exposition). L'objectif est également de construire des placettes de nourrissage contrôlées, mises à la disposition des éleveurs pour déposer leurs bêtes mortes et ainsi proposer une ressource alimentaire, cruciale pour l'espèce pendant sa période de reproduction en Provence.

Ce programme est financé par l'Agence française pour la biodiversité (AFB).



NATURA 2000

Des sites qui protègent les espèces et habitats rares et fragiles

50 000 ha parmi les milieux naturels les plus exceptionnels du Parc du Luberon sont désignés par l'Union européenne au titre du réseau « Natura 2000 ». Le Parc du Luberon accompagne cette politique de gestion de la nature grâce à une équipe d'animateurs dédiés pour 7 sites Natura 2000.

En 2018, sous l'égide des communes concernées et des comités de pilotage locaux, ils poursuivent leur action sur la chaîne du Luberon de Cavaillon à Manosque, les Monts de Vaucluse, le Calavon, les Ogres du pays d'Apt, et le secteur de Vachères. Au programme : suivis écologiques et travaux de restauration de milieux naturels (garrigues, rivières, gîtes à chauve-souris...), sensibilisation du public, mais aussi dialogue avec les forestiers, les éleveurs et les usagers de la nature pour garantir une relation harmonieuse entre les activités humaines et la protection des espèces animales et végétales.

L'animation des 7 sites Natura 2000 est financée par l'Etat et le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).



CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Restauration des forêts incendiées en sud Luberon

Les communes de Pertuis, La Bastidonne, Mirabeau et La Tour-d'Aigues ont subi le 24 juillet 2017 un incendie qui a détruit 1 142 ha de forêt. Il s'agit du feu le plus dévastateur du département de Vaucluse depuis 25 ans. Les communes ont confié au Parc naturel régional du Luberon, dont elles sont adhérentes, la réalisation d'une étude afin de programmer les travaux de restauration forestière, paysagère et écologique des terrains incendiés. Dès l'hiver 2017-2018, les premiers travaux de récolte des bois brûlés ont eu lieu sous la responsabilité de l'Office national des forêts et vont se poursuivre au printemps. Le bois sera valorisé en tant que



bois énergie industriel pour la production de chaleur et d'électricité. Les autres travaux de nettoyage et de lutte contre l'érosion, financés par la Région et le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader), se dérouleront au cours de l'hiver 2018-2019. Un suivi écologique sera mis en place pour évaluer à long terme l'impact de l'incendie sur les milieux naturels et la capacité de recolonisation de la faune et de la flore.

Des jeunes en forêt avec la « Garde régionale forestière »

En 2018, dans le cadre du dispositif initié par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, « Guerre du feu », 38 jeunes seront recrutés en emploi saisonnier en juillet et août par le Parc naturel régional du Luberon pour informer les touristes et les habitants sur le risque incendie dans les massifs forestiers, et aussi sur les marchés locaux. Ils seront déployés par binômes à l'entrée des sites naturels les plus fréquentés des massifs, et en priorité sur les 3 sites particuliers de la zone sud du département de Vaucluse : le Colorado de Rustrel, la forêt des Cèdres et le vallon de l'Aiguebrun, accessibles au public de 5h à 20h en risque TRÈS SÉVÈRE. Dans les Alpes de Haute-Provence, les jeunes seront présents dans les Gorges d'Oppedette.



Ces assistants à la prévention contre l'incendie informent les visiteurs et habitants sur les bons gestes à adopter : consulter le niveau de risque avant de se rendre dans un massif, ne pas fumer en forêt ni allumer de barbecue, privilégier tel parcours, prendre de l'eau, se protéger du soleil.

EAUX ET RIVIÈRES

Opération « Économisons l'eau, chaque goutte compte » : étude de structuration d'un service d'économies d'eau auprès des collectivités

Le Parc naturel régional du Luberon mène depuis 2012 une politique volontariste en faveur des économies d'eau, permettant de protéger les ressources locales et de réduire la facture d'eau des collectivités : formations des élus et agents des collectivités et des établissements touristiques, sensibilisation des habitants et visiteurs, des scolaires. En 2017, le Parc du Luberon a également consulté les acteurs du territoire sur l'opportunité d'un service dédié aux économies d'eau dans le patrimoine public auprès des collectivités, pour les aider à réduire concrètement leurs consommations. En



2018, différents scénarios de structuration de ce service (avantages, inconvénients, modalités de mise en œuvre financière et organisationnelle) seront proposés.

Avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et de la Région, et en partenariat avec les syndicats des eaux.

Plan de gestion stratégique des zones humides du territoire Luberon-Lure

Il existe différents types de zones humides, des cours d'eau aux mares, en passant par les prairies humides. Elles constituent globalement un intérêt écologique fort car ces zones sont supports de biodiversité (richesse faune-flore) ; assurent différentes fonctions de très grande importance (régulation des débits, rôle épuratoire des eaux) et sont aussi le support d'usages socio-économiques et un atout pour le développement touristique du territoire (ex. des prairies naturelles de fauche de la vallée de l'Encreme).

En 2018, le Parc du Luberon engagera une étude pour harmoniser et compléter les inventaires à l'échelle de la Réserve de biosphère Luberon-Lure, faire un diagnostic des enjeux et proposer des actions en lien avec l'application de la GEMAPI*. L'objectif ? Préserver et valoriser ces zones humides, qui sont vulnérables et menacées par l'évolution des activités humaines.

() Loi de 2014, entrée en application depuis le 1^{er} janvier 2018 et donnant compétence obligatoire aux établissements publics de coopération intercommunale pour la gestion des milieux aquatiques et de la protection des inondations (GEMAPI).*

Bilan et perspectives du contrat de gestion des eaux du Lorgue et de la Laye

Depuis 2007, sur le bassin versant du Lorgue et de la Laye, élus, gestionnaires et usagers travaillent collectivement avec l'aide du Parc dans l'intérêt d'une gestion concertée et globale de la ressource en eau et des milieux aquatiques associés. Une charte d'engagement autour d'objectifs communs a ainsi été signée en 2012 pour une durée de 6 ans avec une première programmation d'actions aujourd'hui arrivée à terme.

En 2018, un bilan des actions réalisées sera mené, permettant d'évaluer l'efficacité et la plus-value du contrat de gestion pour le territoire. Une réflexion sera également engagée pour identifier les nouveaux enjeux de l'eau (atouts, contraintes, priorités) et réfléchir avec les acteurs concernés à l'avenir du contrat (structure porteuse, animation, processus de décision collective, etc.) dans le contexte de la GEMAPI.



RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE

Renouvellement du plan de gestion de la Réserve naturelle géologique du Luberon

La réserve naturelle nationale géologique du Luberon, dont le Parc du Luberon est gestionnaire, protège et valorise depuis plus de 30 ans un patrimoine géologique exceptionnel. Le 3^e plan de gestion (2014-2018) arrivant à son terme, il va être évalué afin de confirmer que les opérations réalisées, avec le soutien de la Dréal PACA et de la Région, ont permis d'assurer les grands objectifs de conservation, d'acquisition des connaissances, de communication, d'accueil.



Réserve Naturelle géologique
LUBERON

Sera ensuite construit le nouveau plan pour une période de 5 ans, en concertation avec les acteurs locaux, puis proposé à la validation des instances locales et régionales : Comité consultatif de la RNG (présidé par la Sous-préfète) et Conseil scientifique régional du Patrimoine naturel. Les grands objectifs de la réserve naturelle, qui visent à la protection, à la connaissance, à la valorisation et à la transmission de ce patrimoine, resteront au cœur de ce nouveau plan de gestion.

Travaux de restauration et scan des dalles à empreintes de pas

Sur les 28 sites classés « Réserve naturelle nationale » en 1987, il y avait 3 dalles portant à leur surface des empreintes de pas fossilisés des animaux qui peuplaient ce territoire il y a 30 millions d'années, rhinocéros, hyènes, chevrotons... Depuis, 8 sites supplémentaires ont été découverts, ce qui fait du Luberon le territoire le plus riche au monde en vestiges de ce type.

Aujourd'hui, il s'avère nécessaire de réaliser des travaux de relevés précis de ces surfaces à empreintes de pas, par scan ou photogrammétrie, ainsi que parfois des travaux de restauration, consolidation et protection. Ces vestiges, rares et précieux témoignages de la vie animale dans le Luberon au milieu de l'ère Tertiaire, bien avant l'homme, sont souvent fragiles et le rôle de la RNG et du Parc est de veiller à leur conservation.



PAYSAGES

Le plan de paysage Luberon-Lure : agir pour le cadre de vie, s'engager ensemble dans la transition écologique

En 2017, le Parc naturel régional du Luberon a été lauréat de l'appel à projets « Plan de paysage » du ministère de la Transition écologique et solidaire. Ce projet sera porté pendant deux ans à l'échelle du territoire de la Réserve de biosphère Luberon-Lure. Ce territoire offre une réelle qualité de l'environnement et du cadre de vie. Cependant, soumis à de fortes dynamiques d'aménagement urbain, il doit s'organiser autour d'une vision paysagère prospective commune afin de répondre aux aspirations des habitants (préservation des paysages patrimoniaux) et des acteurs du territoire, et anticiper les évolutions induites par le changement climatique pour éviter de le subir.

En 2018, le diagnostic paysager sera élaboré pour faire un état des lieux et définir les enjeux du territoire. Ce diagnostic sera alimenté par les perceptions et envies de projet des acteurs du territoire, en menant des rencontres avec les élus, les techniciens, habitants et acteurs socio-économiques du territoire. Ensuite, les objectifs de qualité paysagère seront identifiés (pour spatialiser/localiser les orientations stratégiques d'aménagement du territoire). Le programme des actions opérationnelles sera défini en 2019.

PATRIMOINE BÂTI ET ARCHITECTURAL

Accompagnement des projets communaux

La conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti est une mission fondamentale qui fonde l'approche du Parc du Luberon sur son territoire. Le Parc accompagne les communes dans leurs projets architecturaux en qualité de maître d'œuvre, en particulier à :

- Oppède : restauration des toitures de l'église Notre-Dame Dalidon
- Forcalquier : restauration de la Tour de l'évêque
- Villelaure : restauration du château Verdet-Kléber
- Cabrières-d'Avignon : réaménagement de la montée au château.

En amont des projets, le Parc du Luberon accompagne aussi les communes en qualité d'assistant à la maîtrise d'ouvrage dans la planification des opérations d'urbanismes et d'aménagement, en particulier à :

- Aubenas, Saint-Maime, Reillanne et Vachères, pour les études pour la réalisation d'éco-quartiers ;
- Cucuron, pour le projet de création d'un nouveau quartier d'une cinquantaine d'habitations en centre-bourg ;
- Lacoste, pour la mise au point du plan local d'urbanisme ;
- Lauris, pour l'aménagement des jardins en terrasses du château.

Développer et (a)ménager le territoire

Objectifs :

Conforter la qualité de l'aménagement durable du territoire

Renforcer et dynamiser la transition énergétique auprès de tous les acteurs

Partie intégrante des politiques nationales et régionales d'aménagement du territoire, le Parc naturel régional du Luberon contribue à définir et orienter les projets d'aménagement menés sur son territoire dans le respect de l'environnement, à améliorer le cadre et la qualité de vie.

Le Parc est l'outil d'un aménagement fin de son territoire vivant, où la présence humaine est visible et souhaitée. Notamment, il conseille les communes pour la gestion de l'espace et la maîtrise de l'urbanisme, et les particuliers pour l'insertion du bâti dans le paysage. Il incite à la gestion économe d'énergie. Il contribue au maintien des services publics locaux.

Zoom sur quelques actions menées en 2018...

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

Rénover, c'est gagner en Luberon Haute-Provence : le service public qui optimise vos travaux

Depuis 2017, le Parc naturel régional du Luberon a mis en place la plateforme de la rénovation énergétique Luberon Haute-Provence. Il s'agit d'un service public gratuit pour aider les particuliers à améliorer la performance énergétique de leur logement à l'occasion de gros travaux, tout en préservant le patrimoine architectural emblématique du Luberon.



Pourquoi ?

Dans le cadre de la loi pour la transition énergétique et la croissance verte, il est désormais obligatoire de greffer des travaux d'amélioration énergétique lors des travaux de réfection de toitures, rénovation de façade, remplacement des fenêtres, agrandissement de superficie habitable ou réfection des systèmes de production chaud-froid.

Comment ça marche ?

> Un numéro de téléphone pour le 1^{er} contact : 04 90 74 09 18

Il est mis à la disposition des particuliers, copropriétaires, professionnels ou collectivités, pour les aiguiller vers le bon conseiller en fonction de la nature de leurs travaux ou du degré d'avancement de leur projet.

> Une équipe d'architectes-conseillers du Parc pour un suivi personnalisé

Dans chaque commune du territoire, un architecte-conseiller du Parc tient régulièrement des permanences pour répondre aux interrogations des particuliers sur leurs travaux. En plus du conseil en architecture, l'architecte-conseiller apporte un conseil technique (matériel, isolant, matériaux), et informe aussi sur les aides financières mobilisables.

> Comment élever le niveau de performance énergétique de son habitation ?

Par l'isolation thermique, l'étanchéité à l'air, la production économe de chaleur ou le rafraîchissement d'été.

Les entreprises locales du bâtiment seront progressivement associées à ce dispositif afin d'accompagner la rénovation thermique de l'habitat.

Avec le soutien de l'Union européenne (Feder), de l'État, de l'Ademe, de la Région, des intercommunalités du territoire et des communes adhérentes ; en partenariat avec l'ALTE (Agence locale de la transition énergétique).

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) et certificats d'économie d'énergie

Avec sa labellisation TEPCV, le Parc du Luberon poursuivra en 2018 l'accompagnement des maîtres d'ouvrage bénéficiant d'aides financières du ministère de la Transition écologique et solidaire pour leurs travaux et investissements en faveur de la rénovation de l'éclairage public et de la mobilité durable.

Par ailleurs, cette labellisation de la part de l'État ouvre droit à la possibilité de valoriser des certificats d'économie d'énergie (CEE) bonifiés pour divers travaux liés à l'efficacité énergétique des bâtiments publics (isolation, chauffage, menuiseries performantes) ou à la rénovation de l'éclairage public. Les dépenses éligibles maximales pouvant entrer dans ce dispositif exceptionnel s'élèvent à 1,3 M€ HT. Le comité de pilotage TEPCV, au sein duquel siègent des représentants des intercommunalités du territoire, anime et encadre cette démarche territoriale. 44 maîtres d'ouvrage se sont manifestés et ont déposé des dossiers auprès du Parc, représentant 151 projets. Le Parc du Luberon jouera le rôle de *regroupeur* des opérations, et assurera tout au long de l'année, en régie, le montage administratif des dossiers, ainsi que leur dépôt auprès du Pôle national des certificats d'économie d'énergie (PNCEE), afin de les valoriser financièrement. Les maîtres d'ouvrage percevront une part de cette valorisation financière, qui permettra aussi d'alimenter un fonds collectif pour de futures opérations collectives de transition énergétique. Il s'agit d'une nouvelle voie de financement de la transition énergétique qui est ainsi explorée par le Parc du Luberon en 2018.

Conseil en énergie partagé : renouvellement des conventions Sedel

Depuis 2009, le Parc naturel régional du Luberon met à la disposition des communes et intercommunalités adhérentes à Sedel (Services énergétiques durables en Luberon) 3 énergéticiens spécialisés dans l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et de l'éclairage public.

En 2018, un certain nombre de communes et une intercommunalité arrivent à échéance de leur convention d'adhésion. Ce programme ayant vocation à se poursuivre grâce à l'ingénierie du Parc du Luberon, les collectivités concernées seront sollicitées pour poursuivre leur collaboration dans ce cadre. Ce sera aussi l'occasion de proposer aux communes et intercommunalités aujourd'hui non bénéficiaires de rejoindre ce programme de conseil en énergie partagé qui œuvre depuis bientôt 10 ans avec efficacité et succès.



Conseil en mobilité

A partir de 2018, le Parc du Luberon propose de développer, avec les intercommunalités partenaires de son territoire, des projets visant à réduire l'utilisation de la voiture et à développer l'utilisation de modes actifs, comme le vélo, via l'intervention sur leur territoire d'un conseiller en mobilité. Les actions envisagées répondent à plusieurs objectifs de la Charte du Parc et contribuent aux politiques locales de transition énergétique. A ce titre, un partenariat a été élaboré avec la Communauté territoriale sud Luberon (Cotelub), avec un appui financier de l'Ademe PACA et d'autres EPCI*, afin de mutualiser du temps de travail d'un chargé de mission mobilité, qui œuvrera à 80% de son temps pour l'ensemble du territoire du Luberon. Le programme prévoit de constituer un réseau des intercommunalités mobilisées sur le sujet, avec une animation dédiée et un soutien en ingénierie sur des projets pré-identifiés (véloroute, plateformes multimodales, mobilité en lien avec l'opération Grand Site de France).

(*) établissement public de coopération intercommunale.

CADRE DE VIE

« Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages du Luberon » et « Jardiner au naturel, ça coule de source »

En 2018, le Parc naturel régional du Luberon continue d'accompagner les collectivités avec l'opération « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages du Luberon ». L'objectif : arrêter d'utiliser des produits phytosanitaires chimiques pour l'entretien des espaces publics, comme les stades, les jardins publics ou les cimetières. L'accent sera également mis sur la sensibilisation de la population pour mieux accepter la végétation spontanée. Car une herbe n'est pas mauvaise en soi ; c'est notre regard qui doit évoluer.

L'opération « Jardiner au naturel » sera poursuivie, via le partenariat avec 15 jardineries du territoire, afin d'informer et de former les habitants de Luberon au jardinage sans pesticide. Les produits phytosanitaires chimiques seront interdits à la vente aux particuliers en 2019. Il est donc nécessaire de prendre, dès à présent, de bonnes habitudes pour jardiner au naturel. L'accent sera mis ici sur la formation aux techniques de jardinage au naturel auprès des jardins partagés.



CHARTRE SIGNALÉTIQUE

Application de la charte signalétique en Luberon

En 2018, le Parc naturel régional du Luberon continuera à assister 16 communes de son territoire dans la révision ou la création de leur règlement local de publicité. L'objectif est également que les communes du Parc enlèvent les préenseignes et publicités illégales sur leur territoire afin de mieux faire appliquer la charte signalétique et contribuer ainsi à la préservation et l'embellissement du cadre de vie.

Le Parc du Luberon est à la disposition des communes et des acteurs économiques du territoire afin de les conseiller au mieux pour le développement de leurs activités dans le respect de la charte signalétique.



Créer des synergies entre environnement de qualité et développement économique

Objectifs :

S'engager dans la transition agricole et alimentaire

Promouvoir la destination Luberon sur la base d'un tourisme durable

Dans le Parc du Luberon, l'environnement est devenu un enjeu social et économique majeur, un facteur de croissance et d'attractivité.

Sur ce territoire bénéficiant d'une grande notoriété, le Parc intervient dans des secteurs essentiels à la vie du territoire : l'agriculture, le tourisme, l'économie sociale et solidaire.

Zoom sur quelques actions menées en 2018...

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Construisons ensemble notre alimentation de demain

En 2017, le Parc naturel régional du Luberon a été labellisé par le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et l'ADEME, comme territoire porteur d'un « Projet alimentaire territorial ». Ce projet est mené en partenariat avec le Groupement Régional des CIVAM en PACA et de nombreux acteurs territoriaux (Chambres d'Agriculture, réseau BIO de PACA, CPIE, Au Maquis, Le Village, Vacances Léo Lagrange, etc.).

Depuis sa nouvelle Charte en 2009, le Parc du Luberon et ses partenaires mènent de multiples actions en faveur d'une agriculture et d'une alimentation saine et de proximité (opération « De la ferme à ta cantine », développement d'une filière céréales-pain, création de 2 marques Valeurs Parc pour le pain au blé Meunier d'Apt et pour des cuvées de l'AOP Luberon...). Cette volonté collective prend aujourd'hui un nouvel élan grâce à la labellisation « projet alimentaire territorial », qui va donner à toutes les actions menées une cohérence globale, pour permettre à tous de porter des projets encore plus forts et structurants pour une alimentation bonne, saine et juste sur le territoire.

Et concrètement ?

- > Un diagnostic agri-alimentaire sur les évolutions des circuits-courts et les filières agricoles.
- > Des réunions de concertation avec les agriculteurs, les commerçants de proximité, les transformateurs, artisans, restaurateurs, pour développer des synergies locales afin de valoriser l'offre de produits locaux et de qualité.
- > Création de classes vertes expérimentales « De la fourche à la fourchette » pour découvrir le lien entre agriculture et alimentation.
- > Faire du site internet luberondansvotreassiette.org une plate-forme collaborative sur le projet alimentaire territorial.
- > Reconnaissance du Parc naturel régional du Luberon comme « Centre local du Programme international Système alimentaire bio », en lien avec la FAO.

Avec le soutien du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'ADEME et la Région.



AGRO-RESSOURCES

Structuration de la filière territoriale « Pain du Luberon »

Face aux changements climatiques, les variétés paysannes de blé présentent un intérêt certain : elles sont respectueuses de l'environnement et supports de biodiversité, ont de réelles qualités nutritionnelles. Par leur rusticité, elles sont particulièrement bien adaptées à des conditions difficiles de production. Pour développer une filière économique blé-farine-pain, le Parc du Luberon mobilise les acteurs de la filière boulangère (meuniers et boulangers), et s'associe également avec des laboratoires de recherche agronomique pour faire l'analyse et l'évaluation nutritionnelle des blés paysans et des techniques de panification adaptées.

Avec le soutien de la Fondation de France et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Le Luberon à la pointe de la recherche végétale : valorisation d'une plante oubliée, *Inula montana*

Au terme de 3 ans de recherche-développement sur la biologie de cette plante oubliée, la production d'un extrait actif disposant des mêmes propriétés thérapeutiques qu'*Arnica montana* et des travaux de domestication permettant de cultiver *Inula montana* sur le territoire du Parc du Luberon, la phase de pré-industrialisation peut être lancée. Il s'agit à présent de rencontrer les laboratoires et industriels se fournissant en *Arnica montana* pour leur proposer cette plante alternative. Parallèlement, les démarches d'inscription de cette plante à la pharmacopée française et européenne vont être entamées, ainsi que la plantation de 10 000 nouveaux plants chez 3 agriculteurs du pays d'Apt. Ces travaux, tout comme ceux conduits sur d'autres plantes indigènes, devraient préfigurer avec les partenaires de la recherche académique et les entreprises industrielles intéressées, la création d'une plateforme régionale susceptible de s'inscrire dans l'Opération d'intérêt régional (OIR) Naturalité.

Avec le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



BIODIVERSITÉ DOMESTIQUE ET MOBILISATION DES PUBLICS

La Maison de la biodiversité en partage...

En 1997, le Parc du Luberon crée la Maison de la biodiversité, sur le domaine de la Thomassine, propriété de la ville de Manosque. Depuis plus de 20 ans, ce verger conservatoire est un lieu de découverte de la biodiversité domestique fruitière, de Provence et des Alpes du sud. En 2017, les élus de Manosque et ceux du Parc du Luberon ont décidé de donner un nouvel élan à la Maison de la biodiversité, à travers un projet intitulé « La Maison de la biodiversité en partage » reposant sur 4 axes :

- conservation et valorisation économique du verger de variétés anciennes fruitières,
- appropriation du site par les Manosquins et habitants du territoire,
- mise en tourisme du site,
- développement d'activités pédagogiques auprès des scolaires en particulier.

Ce projet de développement fait l'objet d'une demande auprès du programme européen Leader.



LOISIRS ET SPORTS DE NATURE

Chemins des Parcs : préparer ses balades et randonnées à pied, à vélo, VTT et cheval

Conçus pour tous les publics, des familles aux sportifs, le site Internet www.cheminsdesparcs.fr et l'appli mobile permettent à chacun de préparer ses balades et randonnées dans les parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur : Luberon, Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Préalpes d'Azur, Queyras, Verdon, et bientôt la Sainte-Baume.

Chaque itinéraire présente des renseignements pratiques (durée, difficulté, dénivelé, pas-à-pas, carte, 3D...) et informe sur les points d'intérêt remarquables tels que les patrimoines naturels, culturels ou paysagers. L'arborescence touristique permet d'identifier, le long de chaque itinéraire, l'offre hébergement-restauration et tous les services qui valorisent les richesses agricoles, artisanales et culturelles de la région.

www.cheminsdesparcs.fr c'est aujourd'hui :

- 46 itinéraires dans le Parc du Luberon, soit 460 km de balades à pied, à vélo, à VTT et à cheval ;
- 400 points d'intérêt dans le Luberon, permettant de valoriser les patrimoines naturels, culturels ou paysagers rencontrés en chemin ;
- une offre traduite en anglais ;
- une arborescence touristique permettant d'identifier, le long de chaque itinéraire, l'offre hébergement-restauration et tous les services qui valorisent les richesses agricoles, artisanales et culturelles du territoire ;
- un projet piloté par la Luberon en interparc avec les 7 autres parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



TOURISME DURABLE



PARC NATUREL RÉGIONAL
DU LUBERON

Montée en puissance de la nouvelle marque « Valeurs Parc »

La marque « Valeurs Parc naturel régional » distingue des professionnels du tourisme qui s'engagent en faveur de la préservation de l'environnement, de la valorisation des ressources naturelles et culturelles des territoires, de l'épanouissement de l'homme et de l'économie locale. C'est une marque collective portée par la Fédération des parcs naturels régionaux et qui est propriété de l'État. En Luberon, 50 professionnels portent et défendent les valeurs de cette marque : ils sont hôteliers, restaurateurs, gestionnaires de gîtes, de chambres d'hôtes, de campings, de villages vacances, de sites de visites, accompagnateurs nature, producteurs de vin, producteurs de blé Meunier d'Apt et boulangers.

Ces prestataires engagés aux côtés du Parc du Luberon bénéficient d'une promotion privilégiée à l'échelle locale, au niveau régional en partenariat avec le Comité régional du tourisme, et à l'échelle nationale grâce à la Fédération des parcs naturels régionaux. Des formations collectives pour améliorer leurs pratiques durables et des moments d'échanges en réseau leur sont également programmées tout au long de l'année.

Choisir un prestataire marqué Valeurs Parc naturel régional, c'est partir à la rencontre d'un professionnel qui contribue au développement durable de son territoire pour permettre de découvrir ce qu'il offre de meilleur !

Espace valléen Luberon-Lure : la stratégie de construction de la destination « Luberon tourisme durable » se poursuit

Espace valléen Luberon-Lure 2016-2020



En partenariat actif avec les communautés de communes et d'agglomération et les offices de tourisme de son territoire, le Parc du Luberon met en œuvre sa stratégie espace valléen. Il s'agit

d'une stratégie de diversification touristique basée sur la valorisation des patrimoines naturels et culturels et la construction d'une destination « Luberon tourisme durable ».

Le programme Espace valléen Luberon-Lure soutient financièrement notamment :

- **le musée « Artemisia museum »**, qui ouvrira ses portes au Couvent des Cordeliers à Forcalquier en juin 2018, et qui présentera l'extraordinaire biodiversité de la montagne de Lure et notamment ses plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

250m² de salles d'exposition aménagées autour de 8 espaces d'interprétation, entraînant les visiteurs sur les chemins des cueilleurs et colporteurs de la montagne de Lure, à la découverte de la biodiversité locale, des distilleries de lavande et d'alcool, des fabricants de cosmétiques et de parfums.

- **Les Rencontres du tourisme durable en Luberon-Lure 2018**, qui se dérouleront le 22 mars au Domaine La Castelette à La Tour-d'Aigues (84) sur le thème : « Luberon, territoire Unesco : affichons-le ! ».

Organisées par le Parc du Luberon en partenariat avec les offices de tourisme intercommunaux, ces rencontres constituent un temps fort pour les professionnels et institutionnels du tourisme : partage d'expériences, témoignages, mise en réseau.

Le programme Espace valléen Luberon-Lure est soutenu par l'Union européenne, l'État et la Région à travers les programmes POIA (programme opérationnel interrégional pour le Massif alpin) et CIMA (Convention interrégionale du Massif des Alpes).

GÉOTOURISME

Identifier et valoriser les richesses de la Terre à travers les géosites

Dans le cadre de l'animation du programme Géoparc mondial Unesco, le Parc du Luberon a identifié 50 géosites pour faire découvrir les patrimoines de la Terre. En 2018, une signalétique sera installée sur 14 géosites, donnant aux habitants et aux visiteurs des clés pour mieux comprendre l'histoire géologique et des paysages du territoire, ainsi que les relations qui unissent l'homme et la Terre.

Action financée via le programme Espace valléen Luberon-Lure.



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

Entreprendre Durablement en Luberon

Le dispositif Entreprendre Durablement en Luberon permet aux entreprises volontaires de bénéficier d'un accompagnement dans la mise en œuvre d'une démarche Responsabilité sociale des entreprises (RSE), par les Chambres de Commerce et d'Industrie de Vaucluse et des Alpes de Haute-Provence, les Comités de bassin d'emploi du pays d'Apt et du sud Luberon et la plateforme d'initiative locale Initiative Luberon. À ce jour, 50 entreprises ont rejoint la démarche qui se poursuivra en 2018 et 2019.

Avec le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Mobiliser le public pour réussir un développement durable

Objectif :

Un Parc au service de son territoire, de ses habitants et de ses communes

Pour assurer sa mission d'accueil, d'éducation et d'information, et partager son projet de territoire, le Parc naturel régional du Luberon favorise le contact avec la nature, sensibilise les habitants aux problèmes de l'environnement, incite les visiteurs à la découverte de son territoire à travers des activités éducatives, culturelles et touristiques. Pour ce faire, il met notamment en place un vaste programme d'éducation à l'environnement et au territoire pour les publics scolaires et extra-scolaires ; il participe à la vie locale en organisant des animations festives et fédératrices ; il offre une information pédagogique et ludique dans ses trois sites d'accueil : Maison du Parc à Apt, Maison de la biodiversité à Manosque et Château de l'environnement à Buoux, et dans ses supports de communication. Zoom sur quelques actions menées en 2018...

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU TERRITOIRE

Le programme annuel d'actions éducatives 2017/2018

L'éducation à l'environnement et au territoire est l'une des politiques prioritaires du Parc du Luberon. Pour que les élèves du Luberon (re)découvrent leur territoire, le comprennent, se l'approprient et construisent leur propre pensée critique, le Parc du Luberon propose chaque année aux enseignants et aux élèves le programme annuel d'actions éducatives du Parc, un dispositif qui privilégie le contact vivant avec le terrain, les approches scientifiques ou sensibles. Pour l'année scolaire 2017/2018, ce sont 141 classes de la maternelle au lycée qui ont été retenues et sont accompagnées par le Parc, sous forme de cycles d'interventions et de mise à disposition de ressources, soit 3 100 élèves.

Voici quelques projets qui feront l'objet d'une restitution publique :

- opération « D'où vient l'eau de ma commune » : 11 classes concernées (notamment à Manosque, Reillanne et Revest-des-Brousses), qui vont chacune travailler sur un reportage d'une infrastructure de leur territoire et la réalisation d'un sentier de l'eau dans leur commune (livret laissé à l'OT ou en mairie) ;
- école de Sigonce : projet de sentier pédestre ;
- écoles de Reillanne, Corbières, Niozelles : création et aménagement de jardins ;
- école de Goult et collège de Cabrières-d'Avignon : création de panneaux d'interprétation sur le site de la Virginière et de points d'intérêt sur un itinéraire dans Chemins des Parcs ;
- école de Villars : travail sur l'évolution de l'éclairage public dans leur commune et itinérance à vélo de 5 jours dans le Luberon en tant que sentinelles de l'éclairage public des communes traversées ;
- école de Saint-Saturnin lès Apt : création de panneaux pour un sentier d'interprétation sur l'Espace naturel sensible de la Tuilière ;
- école de Cadenet : 4 classes fédérées sur le Plan de paysage (avec l'organisation d'un concours photo pour les habitants, la création d'un loto sonore, une exposition ambassadeurs du plan de paysage et un projet d'aménagement paysager).

Avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Opération « Mon collège en Luberon »

Développée dans 2 collèges des Alpes de Haute-Provence (Mont-d'Or à Manosque et Pierre-Girardot à Sainte-Tulle), proposant à tous les élèves une découverte de leur territoire en lien avec leur programme scolaire tout au long de leur scolarité.

10 000 coins nature : reconquérir la biodiversité dans 20 écoles du Luberon

À voir sur : www.parcduluberon.fr/10000coinsnature

En 2017, le ministère de la Transition écologique et solidaire a lancé auprès des territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) l'appel à projets « Potagers et jardins pédagogiques ». Il s'agit de mettre en place un "coin nature" dans l'enceinte des écoles, collèges ou lycées. L'objectif ? Renouer le lien direct entre les



élèves et la nature, tout en constituant un support pédagogique permanent d'apprentissage, aussi bien des connaissances que de la responsabilité et du respect pour les différentes espèces vivantes.

Sur le territoire du Parc du Luberon, 20 écoles ont été lauréates et ont obtenu une subvention de 500€ pour chaque coin nature installé : potagers en permaculture, jardins partagés, ruches, gîtes à insectes, poulaillers, abris à chauve-souris, nichoirs à oiseaux, installation de compost, mare pédagogique...

Le Parc coordonne l'opération à l'échelle du territoire et a créé le blog www.parcduluberon.fr/10000coinsnature pour mettre en lien les écoles, les parents et les municipalités et mettre à disposition des ressources techniques et pédagogiques. **Une journée portes ouvertes des coins nature en Luberon sera organisée début avril 2018.**

Les communes participantes : ANSOUIS, APT, CASENEUVE, CAVAILLON, LAURIS, LA BASTIDONNE, MANOSQUE, MAUBEC, MURS, PERTUIS, PEYPIN D'AIGUES, PUGET SUR DURANCE, SAINT-MICHEL L'OBSERVATOIRE, SAINT-SATURNIN LES APT, VILLELAURE.

Avec le soutien de la Dreal PACA.

Des formations pour les animateurs des centres de loisirs : ancrer les animations dans le territoire

Pour la 2^e année, le Parc du Luberon a mis en place un programme spécifique de formation pour les animateurs des accueils collectifs de mineurs. Au menu :

- une formation de 4 jours débouchant sur l'élaboration avec les jeunes d'une carte sonore des paysages du Luberon ;
- 2 jours de perfectionnement sur l'utilisation d'un GPS, pour poursuivre l'action « géocaching » initiée en 2016 ;
- les jeudis du Parc : 3 jours à la carte pour découvrir avec des spécialistes les enjeux majeurs du territoire (paysage, forêt, agriculture, urbanisation).

Travaux au Château de l'environnement à Buoux : protéger et aménager ce site d'accueil de l'éducation à l'environnement et au territoire

Le Château de l'environnement à Buoux, propriété du Parc depuis 1986, est un équipement public unique en Luberon ; il met à disposition des scolaires et des acteurs de l'environnement un écrin pour des action d'éducation au développement durable et au territoire. Des travaux d'aménagement du site ont commencé en 2012, afin d'améliorer les conditions d'accueil des classes. En 2018, outre les travaux d'aménagement intérieur de l'Aile XVIII^e qui se poursuivent, des travaux d'extension seront réalisés au pied de l'Aile XVIII^e ainsi que des travaux de mise aux normes dans l'Aile Renaissance.

FORMATIONS GRAND PUBLIC

Un programme de stages à la Maison de la biodiversité en arboriculture, jardinage et apiculture

La Maison de la biodiversité, sur le domaine de la Thomassine, est la propriété de la ville de Manosque et gérée par le Parc du Luberon qui y mène sa mission de préservation et valorisation de la biodiversité domestique. Depuis plus de 20 ans, ce verger conservatoire est un lieu de découverte des variétés d'arbres fruitiers de Provence et des Alpes du sud.

En 2018, le Parc propose au grand public des stages avec des intervenants de qualité portant sur l'entretien et la taille des arbres fruitiers et des oliviers, le jardinage, l'irrigation et la richesse du sol. L'association AM'API04 propose également des stages tous publics en apiculture.

+ d'infos : <https://www.parcduluberon.fr/un-quotidien-a-preserver/milieux-naturels-et-biodiversite/biodiversite-domestique-r3/stages-a-maison-de-biodiversite/>



RECONNAISSANCES UNESCO

Trophées de la Réserve de biosphère Luberon-Lure « spécial jeunes »

La Réserve de biosphère Luberon-Lure organise en 2018 un concours de projets portés par des jeunes (entre 15 et 35 ans) et qui récompenseront des actions concrètes et participatives mettant l'accent sur les interactions entre l'homme et la nature, menées sur le territoire Luberon-Lure. Cette année, ce sont 5 projets qui seront choisis par un jury regroupant des élus et des personnalités et qui recevront 1 000 € chacun pour leur réalisation. Un 1^{er} prix sera désigné, dont le lauréat participera à la remise des prix nationale à l'Unesco à Paris à l'automne 2018.

Avec le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Examen périodique de la Réserve de biosphère Luberon-Lure

En 1997, le territoire du Parc naturel régional du Luberon a été admis au sein du réseau des Réserves de biosphère de l'Unesco. En 2010, le périmètre en a été étendu au versant sud de la montagne et à la rive sud de la Durance, pour devenir la Réserve de biosphère Luberon-Lure, portée conjointement par le Parc du Luberon, la Communauté de communes Forcalquier-Lure, la Communauté de communes Haute-Provence Banon et le Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD).

10 ans après, c'est-à-dire en 2020, la désignation en réserve de biosphère sera réévaluée à travers un « examen périodique » visant à vérifier la prise en compte des critères de désignation et de fonctionnement du réseau mondial par les Réserves de biosphère.

Dès 2018, le Parc du Luberon et ses partenaires préparent cet examen périodique en faisant un bilan des actions réalisées, des progrès accomplis et des difficultés rencontrées. C'est également le moment de remobiliser localement les acteurs, de renouveler le projet du territoire en fonction des nouveaux enjeux.

Des panneaux « Vous entrez sur un territoire reconnu par l'Unesco » posés sur les principaux axes routiers

Pour sensibiliser les habitants et touristes au fait qu'ils résident, visitent, traversent un territoire remarquable doublement reconnu par l'Unesco, une trentaine de panneaux routiers seront mis en place sur les axes principaux pour symboliser l'entrée sur le territoire de la Réserve de biosphère Luberon-Lure et du Géoparc mondial Unesco. Ils seront posés sur les mêmes mâts que les panneaux d'entrée du Parc naturel régional du Luberon.

Avec le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Évolution du portail « Système d'information territorial » des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les parcs naturels régionaux du Luberon, de Camargue, du Queyras et du Verdon partagent un système d'information territorial (SIT), qui permet de centraliser et de rendre accessibles toutes les informations disponibles sur les territoires des Parcs (bases de données et information géographique), classées par thèmes : www.pnrpaca.org

Ce site internet, principalement utilisé par les agents des Parcs, les élus et agents des collectivités, les partenaires institutionnels et techniques, enregistre chaque année une fréquentation de 120 000 connexions.

En 2018, ce portail va être refondu pour s'ouvrir davantage au grand public et s'adapter aux trois types de supports (smartphone, tablette, ordinateur), avec 4 entrées distinctes :

1. « Observatoire » : suivi de l'évolution du territoire au travers de descripteurs pertinents
2. « Découvrir les parcs » : des cartes scénarisées et contextualisées où l'information sera adaptée pour un large public
3. « Cartes interactives » : les applications techniques utilisées par les agents des Parcs et leurs partenaires
4. « Catalogue des données » : pour répondre à l'obligation d'ouverture des données publiques ou Open data. Ce catalogue référencera les données des Parcs qui pourront être téléchargées et utilisés par des tiers.

Le + Parc

L'équipe du Parc du Luberon est pluridisciplinaire. Elle regroupe des techniciens spécialistes de tous les aspects de la vie d'un territoire : énergie, architecture, urbanisme, biodiversité, forêt, eaux et rivières, géologie, éducation, tourisme, agriculture, sports de pleine, nature, communication, information géographique, etc.

La singularité du parc naturel régional, c'est de faire travailler tous ces spécialistes ensemble, pour penser les projets de façon transversale et pouvoir mieux adapter leurs actions aux besoins du Luberon.